

Interpellation - Toujours plus vite, toujours plus loin ?

Les appels à davantage d'investissements en faveur des infrastructures de transport reviennent périodiquement à l'ordre du jour de notre parlement. D'aucuns y plaident pour leur région particulière, d'autres pour l'ensemble du canton.

On parle de retard dans les infrastructures en général, de réseau routier mal entretenu ou/et à compléter, de 3^e voie, de prolongement de lignes, de cadences à augmenter, etc. Par ailleurs, sur le terrain, force est de constater que de nombreuses portions du réseau routier sont saturées aux heures de pointe et que bien des lignes de trains atteignent les limites de leurs capacités.

Si chacun se réjouit de pouvoir disposer de moyens de transport rapides et confortables, il ne faut pas perdre de vue les effets de ces atouts sur l'occupation du territoire. Une desserte améliorée et étendue permet d'habiter plus loin à la périphérie et fuir ainsi les prix élevés du logement dans les centres. Prix que la qualité de la desserte dans ces centres contribue précisément à gonfler. De manière générale, on peut dire que l'amélioration des systèmes de transport (transports publics - TP et transports individuels motorisés - TIM) contribue à induire et donner de l'ampleur au « pendularisme ».

L'étalement urbain, ses mécanismes et ses conséquences sont fort bien décrits dans la partie « Stratégie A - coordonner mobilité, urbanisation et environnement » du Plan directeur cantonal. Ainsi, l'essor de la motorisation individuelle y est reconnu comme un facteur prépondérant. Depuis la parution de ce document, des améliorations sensibles des réseaux de transports publics ont eu lieu (M2, rames légères pour le trafic régional, horaires), avec l'effet évoqué ci-dessus. Le boom des constructions à la périphérie d'Aigle, par exemple, n'est certes pas étranger à l'amélioration de la desserte sur la ligne du Simplon et au prix du logement dans le périmètre du PALM.

Dans le domaine des transports, comme dans d'autres domaines (p. ex. l'énergie), il semble donc bien que l'offre crée la demande.

Ceci dit, je me permets de poser les questions suivantes :

- Le Grand Conseil pourrait-il disposer d'un tableau général de la situation actuelle et des tendances en matière de transports (fréquentation des différents axes, provenance et destination des usagers, etc.)?
- Qu'en est-il du transfert modal des TIM vers les TP ? En ville ? A la périphérie ? Pour les déplacements domicile - travail ? Pour les déplacements de loisirs ? Données souhaitées : taux de transfert et valeurs absolues des flux de trafic.
- Jusqu'à quand vaudra/pourra-t-on continuer à adapter les infrastructures de transport à la demande?
- Dans quels cas vaut-il mieux laisser agir la saturation que d'adapter les infrastructures?
- Les alternatives pour contenir l'inflation de la mobilité (densification des centres, encouragement à la mixité des activités, télétravail, etc.) se sont-elles révélées opérantes ?

Les réponses à ce type de questions pourraient avantageusement être intégrées dans le tant attendu rapport sur le degré d'atteinte des objectifs du Plan directeur cantonal.